

tiques. Si le boche était dans un trou là et le poilu dans un trou ici, ce dernier savait qu'il ne pouvait atteindre le boche avec une baïonnette, mais il savait qu'avec une boîte de fer-blanc contenant un peu de fulmicoton et quelques clous rouillés il pouvait déloger le boche de son trou. Voilà l'historique de ces tactiques dont l'état-major ne s'apercevait pas.

Je rencontre le ministre sur son propre terrain, celui de la défense nationale, et je lui signale que la politique du département n'a pas donné au pays l'assurance raisonnable que ses dépenses militaires lui ont valu une défense nationale suffisante. De ma propre responsabilité j'exprime l'opinion que nos présents cadres militaires, en raison de la façon dont ils sont organisés,—la milice non permanente étant répartie en quelque 443 unités, par exemple,—ne sont pas satisfaisants. J'affirme que les critiques formulées par le président de l'Association de l'Infanterie canadienne, par exemple, et par d'autres auteurs d'articles qui ont paru dernièrement dans des périodiques canadiens, sont justifiées, car notre système suranné ne pourrait certainement pas être à la hauteur de l'occasion au cas où nous serions appelés à nous défendre.

Le ministre n'est donc nullement fondé à m'accuser de dénigrer le Canada ou de le poignarder dans le dos quand je critique notre actuel système de défense nationale. J'apporte à cette question autant de sincérité et de bonne foi que le ministre lui-même, et, à titre de membre de la Chambre des communes, je m'estime autorisé à suggérer qu'en retour de cette dépense énorme—plus de 25 millions de dollars pour la présente année—le peuple canadien a le droit de demander pleine valeur en fait d'organisation défensive.

L'hon. M. MACKENZIE: Je trouve mon honorable ami d'une étrange inconséquence. Il préconise maintenant ce que j'ai annoncé il y a quelques jours comme étant la politique du département de la Défense nationale: la réorganisation de la milice canadienne préconisée par toutes les associations de la défense, infanterie, artillerie et autres au Canada. J'ai quelque peine à saisir la façon de raisonner de gens qui critiquent un ministère qui s'efforce d'apporter des améliorations sur le conseil de spécialistes et proposent en même temps de réduire d'un million de dollars le budget des dépenses du département, comme l'autre député l'a fait à la Chambre, l'autre soir. Un membre du comité peut-il m'expliquer la logique du raisonnement de l'honorable membre? Il se prononce maintenant en faveur de mesures de mécanisation et de réorganisation des services, une politique que le département s'est engagé à réaliser. Mais

il y a quelques jours seulement, il a voté pour la diminution des crédits du département d'un million de dollars, ce qui aurait détruit à jamais la puissance de la milice. C'est lui qui a agi ainsi l'autre après-midi. Je désirerais expliquer au comité, à l'égard de ceux qui offrent aujourd'hui des conseils au ministère,—peu importe que ce soit sous un régime libéral ou conservateur ou même sous un gouvernement dirigé par la Fédération du commonwealth coopératif,—que les techniciens du ministère sont aussi compétents que n'importe qui au monde. Les spécialistes du ministère de la Défense sont au courant de toutes les méthodes d'instruction militaire qui ont cours en Angleterre et dans tous les pays d'Europe. Nous faisons des échanges de personnel avec les collèges les mieux équipés d'Angleterre. Nous sommes au courant de chaque procédé de motorisation et l'unique raison pour laquelle nous n'avons pu introduire ces procédés au Canada, c'est que nous ne disposons pas des ressources financières voulues. Nous tentons aujourd'hui un modeste pas en avant, en vue d'améliorer la situation au point de vue de la motorisation, et de renforcer notre système de défense, mais lorsque nous prenons ces mesures, ceux-là même qui souhaitent cette réorganisation, veulent réduire d'un million les crédits de la milice. Tel est l'argument que l'on invoque. Je dirai à mon honorable ami que j'ai beaucoup d'estime pour lui, mais qu'il manifeste un étrange illogisme. Il parle de jeunes gens à la poitrine creuse ainsi que du manque de culture physique. Quelques-uns de ces jeunes gens à poitrine creuse se sont révélés les meilleurs Canadiens qui aient jamais existé. Quelques-uns des hommes stationnés aujourd'hui dans les camps de chômeurs ont fait partie des bataillons de milice de Vancouver et d'autres villes pendant plusieurs années, et j'ai pour eux la plus profonde estime. Ils accomplissent leurs devoirs de Canadiens, faisant de leur mieux dans des circonstances difficiles. Voilà ce qu'ils font, ce que les officiers font, ce que le ministère fait et ce que le présent Gouvernement se propose d'accomplir.

L'hon. M. STIRLING: Bien que je siège du côté de l'opposition, je ne voudrais pas qu'on puisse penser que j'approuve de quelque façon que ce soit les opinions exprimées par l'honorable député de Vancouver-Nord (M. MacNeil). Cette occasion-ci est la troisième où je l'ai entendu faire des déclarations qui ne semblent pas fondées sur les faits, et je parle en connaissance de cause, puisque j'ai eu l'honneur, pendant quelques mois l'an dernier, d'occuper le poste que le ministre occupe aujourd'hui.